

RPS

Formation Risques Psychosociaux : Directeurs/CODIR

Durée : 0,5 jour (3,5 h)

Public : Directeurs / Membres du CODIR

| | Code produit | Tarifs * | Participants | Modalités spécifiques |
|------------|--------------|---------------------|------------------------|-----------------------|
| INTRA | P223 | 890 € pour 1 groupe | De 1 à 12 participants | |
| INTRAVISIO | V223 | 890 € pour 1 groupe | De 1 à 10 participants | |

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter

Objectifs :

- Comprendre les concepts des RPS
- Maîtriser le cadre réglementaire
- Identifier les stratégies de prévention des risques psychosociaux

Programme :

1. Risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Définitions des RPS selon les organismes internationaux (OMS, OIT).
- Les types de RPS :
 - Violence au travail.
 - Harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes, discrimination.
 - Stress au travail.
- Les facteurs de risques.

2. Mécanique et périmètre des RPS

- Facteurs de risque : familles GOLLAC.
- Les expositions aux risques stress et violences.
- La symptomatologie d'atteinte à la santé mentale.
- Les indicateurs collectifs d'une dégradation.
- Les principaux troubles : burnout, dépression, troubles anxieux.

3. Enjeux et contexte des RPS

- Conséquences des RPS sur la santé physique et mentale des salariés.
- Les enjeux :
 - Humains : absentéisme, baisse de productivité, turnover.
 - Économiques : coûts directs et indirects, image et réputation.
 - Juridiques : responsabilités civile, pénale et cadre disciplinaire.



4. De réagir à prévenir : outils et bonnes pratiques

- Plan d'action global d'une démarche de prévention
- RPS : Bien-être et mal-être au travail.
- Intégration des RPS dans les démarches QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) et RSE.
- Les rôles et responsabilités : qui fait quoi ?
- Manager les facteurs de risque.

Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau

Intervenant et moyens d'encadrement :

Cette formation est animée par des experts reconnus du sujet RPS ayant pour quotidien l'accompagnement des entreprises aux stratégies de prévention des risques psychosociaux.

Modalités d'évaluation :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des compétences visées.

Informations complémentaires :

Les participants reçoivent les accès à une boîte à outils numériques permettant de donner une suite active à leur formation.

Certification Qualité :



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L. 6313-1 – 1 : Les actions de formation

